



22 mars au ministère de la Culture

l'exigence sociale au rendez-vous

Paris, le 4 avril 2018

La journée de mobilisation du 22 mars dernier et de grève à l'appel des organisations syndicales CFTC CGT FSU SUD et UNSA du Ministère de la Culture est un franc succès.

De très nombreuses assemblées générales ont eu lieu sur l'ensemble des sites du ministère et ont permis d'engager le débat avec les personnels sur la situation du service public de la culture et les attaques dont il fait l'objet de la part des politiques du gouvernement.

Près d'une vingtaine de sites étaient totalement fermés, dont le Château et domaine de Pau, le Château et domaine de Versailles, le Musée de l'Orangerie, l'Arc de Triomphe, les Archives nationales Paris, les Archives nationales Pierrefitte sur Seine, le Musée de l'histoire de France des Archives nationales, le Domaine et musée national de l'archéologie nationale de Saint-Germain-En-Laye, la Tour de Pey-Berland, les Remparts de Carcassonne, le Château d'Angers, le Fort de Saint-André, le site archéologique de Glanum, le site de la Vallée de la Vézère-Cap Blanc, la Sainte-Chapelle, les Tours de Notre-Dame, les Tours de la Rochelle (2/3), le Château La Motte Tilly, le Palais du Tau ; une dizaine partiellement dont le Musée d'Orsay, le Panthéon, le Musée du Louvre, musée national Picasso, musée national de la Renaissance d'Ecouen, la BnF (salles de lectures et aucune communication de document), le Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, etc ...

Un premier décompte fait apparaître un nombre de grévistes importants. A la date du 4 avril, l'administration estimait le nombre de grévistes à 13 % ! Ces chiffres ne correspondent pas totalement à la réalité. Là où la cgt a pu se procurer les chiffres, ils sont *a minima* de 15 % et plus souvent 25 %. Dans certains secteurs et services ils sont proches des 70 %.

Les manifestations étaient aussi fournies partout en France et avec un cortège « Culture » à Paris de près de mille manifestants qui réunissait les personnels du ministère, ceux de l'audiovisuel public et les professionnels artistes et techniciens du spectacle vivant de la région Ile-De-France, les personnels du service public culturel ont fermement exprimé sa détermination et sa force à vouloir changer la donne et imposer d'autres choix pour une société plus juste dotée de services publics au service de la population.

La réponse des personnels est claire à la Culture comme dans les autres secteurs de la Fonction publique : la coupe est pleine et le ras-le-bol se transforme en action pleine de détermination. **Le 22 mars, c'était bien l'exigence sociale** qui se manifestait massivement pour rappeler, à celles et ceux qui l'auraient oublié, que le service public est un garant concret et actif des droits fondamentaux et permet de faire société dans un monde grand producteur de fractures sociales, économiques et culturelles ; qu'il est aussi peuplé de femmes et d'hommes, certes dévoués mais, qui exigent une reconnaissance active de leur travail en lieu et place des politiques de mépris dont ils sont l'objet et notamment du programme action publique 2022.

En cela **Françoise Nyssen doit considérer l'avertissement social comme très sérieux** et y apporter une réponse politique immédiatement - l'histoire ne repasse pas les plats, même 3, rue de Valois.

- **Aux dérives autoritaires** qui accompagnent ces politiques, nous exigeons négociations et débat loyaux. A ne jamais vouloir s'extraire du stade contemplatif, Françoise Nyssen sera responsable de la paralysie de toutes formes de démocratie sociale pourtant indispensable à la vie sociale du Ministère et à son renouvellement. **Elle doit montrer l'exemple et ouvrir le débat dès à présent sur le mal qui ronge ce ministère et qui abîme le travail et la santé des personnels qui y travaillent.** Action publique 2022 à marche forcée ne répond en rien à l'exigence de démocratie sociale ni aux difficultés rencontrées par les personnels.

- **Aux réformes technocratiques**, nous exigeons que le service public de la culture réponde aux besoins sociaux et culturels de la population et soit en lien avec la société et ses mutations. Ce faisant, la prise en considération du travail réel dans des organisations du travail à visage humain, qui respectent les femmes, les hommes et leur travail, est le premier changement et la première nécessité qui s'imposent et en toute urgence ; à des années-lumière d'action publique 2022. Il faut permettre aux personnels et à leurs représentants de travailler à de nouvelles coopérations qui favorisent l'expertise professionnelle et son partage sans la contrarier par des patriotismes d'organisations qui sont plus prompts à défendre l'intérêt particulier que l'intérêt général. **Oui à l'adaptation du ministère de la culture aux besoins sociaux nouveaux de la population, non au démembrement et à la marchandisation du service public !**

- **Aux politiques d'austérité**, nous exigeons respect et reconnaissance du travail des agents publics, une revalorisation des carrières des personnels et des moyens pour les services et établissements. Ce faisant, pour répondre à ces nombreuses missions, **le ministère doit construire avec les établissements une politique ministérielle du personnel** - qui a fait cruellement défaut ces dernières années par son manque d'ambition, de vision et de moyens - **qui garantit une continuité de service public et une modernité des multiples statuts particuliers du ministère pour répondre à ces nombreuses missions.** Rémunérations indigentes, concours en nombres insuffisants, promotions en berne, régime indemnitaire et mobilités à la tête du client, pérennité des compétences et expertises mise en danger, développement de la précarité sont les choix de la politique du personnel du gouvernement auquel appartient Françoise Nyssen et nous n'en voulons pas ! **Nous exigeons revalorisation et reconnaissance du travail et des qualifications.**

Il s'agit d'ouvrir au plus vite la négociation, le débat et des échanges loyaux entre les personnels, leurs représentants et l'administration en lieu et place des dérives autoritaires que nous sommes en train de vivre au ministère et qui contrarient tout débat démocratique. Nous exigeons une revalorisation des carrières et travailler dans de bonnes conditions pour un service public au service des besoins sociaux et culturels de la population.

La journée du 22 mars par son unité et sa détermination a permis de redonner l'espoir d'un monde plus juste à un ministère malmené par des politiques d'austérité et sans âme. Françoise Nyssen doit l'entendre.

Pour la Cgt-Culture, la détermination à défendre les personnels, la place et le rôle du service public de la culture est renforcée plus que jamais.

Le 22 mars l'exigence sociale était au rendez-vous mais Françoise Nyssen va-t-elle encore longtemps nous diffuser sa petite musique ?

Vive la Culture et que vive le Ministère de la Culture !